

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - inférieure au seuil des procédures formalisées – Code de la commande publique).

3. Objet du marché :

**DEPOSE DES SOLS AMIANTES ET FOURNITURE ET
POSE DE SOLS PVC ECOLE ALAIN COLAS
(2020-10 et 2020-14)**

4. Forme du marché :

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire de travaux

5. Allotissement :

La consultation est décomposée en 2 lots :

- ◆ Lot n°1 : Dépose des sols amiantés (CPV 45262660-5 Travaux de désamiantage)
- ◆ Lot n°2 : Fourniture et pose de sols PVC (CPV 45432111-5 Travaux de pose de revêtements de sols souples)

⇒ **Les deux lots étant liés, si l'un des lots n'est pas pourvu, l'autre lot ne pourra être notifié.**

6. Variantes :

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées.

7. Délai de validité des offres : 120 jours

8. Durée du marché :

Le marché démarre à compter de sa notification.

Le délai d'exécution des prestations court à compter des indications portées sur la notification et l'ordre de service de démarrage.

Les travaux seront réalisés dans les délais maximum indiqués ci-dessous :

- Lot 1 : dépose des sols amiantés :4 semaines,
- Lot 2 : fourniture et pose de sols en PVC :2 semaines.

Une période de préparation non incluse dans ce délai s'ajoute pour le lot n°1.

La date prévisionnelle de démarrage des travaux est fixée au 8 juillet 2020.

9. Retrait du dossier de consultation :

Mairie de DINARD- Commande Publique - 47, bd Féart - 35800 DINARD

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme

<https://www.megalisbretagne.org/>

10. Réception des offres :

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante

https://www.megalisbretagne.org

11. Date limite de réception des offres : Le 23/03/2020 à 12H00

12. Critères de jugement des offres :

Lot n° 1 :

Critères	Pondération
1 – Prix	60 %
2 – Valeur technique au vu du mémoire technique, dont :	20 %
1/ Mode opératoire des travaux sur présentation du mémoire 10 %	
2/ Installation de chantier La pertinence de l'installation de chantier sera jugée de façon à être la moins visible possible par rapport aux locaux du centre de loisirs 10 %	
3 – Connaissance des lieux au vu de l'attestation fournie :	5 %
1/ Visite des lieux 5 %	
4 – Délais	15 %
au vu des propositions de l'entreprise pour réduire les délais 1/ Optimisation des délais 15 %	

Lot n° 2 :

Critères	Pondération
1 – Prix	60 %
2 – Valeur technique au vu du mémoire technique, dont :	20 %
1/ Fiches techniques des matériaux et matériels proposés, avec indication sur la provenance et la qualité du matériel et des matériaux proposés, références des fournisseurs..... 10 %	
2/ Références techniques dans le domaine fournir une liste des chantiers réalisés, avec les surfaces, type de produits mise en œuvre, les noms et coordonnées des référents de chantiers antérieurs..... 10 %	
3 – Connaissance des lieux au vu de l'attestation fournie :	5 %
1/ Visite des lieux 5 %	
4 – Délais au vu des propositions de l'entreprise pour réduire les délais 1/ Optimisation des délais 15 %	15 %

13. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

14. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Les demandes de renseignements doivent être envoyées sur le profil d'acheteur.

Renseignement technique :

Béatrice CORBINAIS – Responsable Pôle Bâtiment

Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalisbretagne.org/>

Renseignements administratifs :

Karine ALSAC / Pascale BANNIER (02.99.16.00.00)

Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalisbretagne.org/>

15. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges relatifs aux marchés Publics :

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

22 mail Pablo Picasso

BP24209

44042 Nantes cedex.

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD

Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

16. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 25 février 2020